en terminons l'étude, je crois que nous serions prêts à aborder l'examen de la résolution concernant la formation professionnelle, mais j'imagine que c'est très peu probable, malgré mes désirs.

Demain soir, nous aborderons les crédits du ministère de la Justice. Si nous devions en terminer l'examen, le ministre des Transports sera présent, de sorte que nous pourrons reprendre les postes de ses crédits qui nous restent à examiner. Nous avons l'intention de demander au ministre des Finances de proposer que la Chambre se forme en comité des subsides lundi. Pour le reste de la semaine, j'aimerais avoir l'opportunité de parler à nos honorables vis-à-vis du programme visant les mesures législatives. J'espère annoncer demain soir tout ce que je pourrai.

(A onze heures moins vingt-cinq minutes, la séance est levée d'office.)

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

- 1. Administration centrale, \$461,000.
- 5. Service des renseignements et de la consommation, y compris subvention de \$3,000 à l'Exposition des pêches de la Nouvelle-Écosse, \$291,000.
- 10. Service de l'économique, y compris des subventions de \$10,000 aux universités canadiennes pour la recherche en sciences sociales, \$337,000.
 - 15. Service de l'expansion industrielle, \$693,000.
- 20. Services mobiles, administration, \$885,000. Service de la conservation et de l'expansion—
- 25. Fonctionnement et entretien, \$6,738,000.
- 30. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$1,070,000.
- 30a. Service de la conservation et de l'expansion—Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$231,000.
 - 35. Service de l'inspection, \$2,038,000.
- 40. Régime d'indemnité aux pêcheurs—Frais d'administration, \$259,000.